

MAITRE-NAGEUR (H/F)

Titulaire ou Contractuel

Catégorie B – Cadre d'emplois des Educateurs Territoriaux
des Activités Physiques et Sportives

Sous l'autorité de la Responsable de la piscine municipale, vous serez en charge d'assurer les animations et enseignements liés à la pratique de la natation.

MISSIONS

- Enseigner, encadrer et animer les activités de la natation à tous types de public conformément aux projets pédagogiques en vigueur
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des activités pédagogiques et éducatives
- Assurer l'accueil, la surveillance et la sécurité des usagers conformément au Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.)
- Gérer le matériel pédagogique et l'aménagement des bassins
- Effectuer les vérifications du matériel de secourisme avant chaque ouverture de l'établissement
- Veiller à l'application des règles en matière d'hygiène et du règlement intérieur
- Renseigner et conseiller le public sur les activités et l'utilisation du matériel
- Participer à l'organisation des diverses manifestations organisées par le service des sports et de la vie associative (Ronde d'Ermont, Forum des Associations, Nuit de l'eau, etc.)
- Participer à l'entretien général de l'établissement (vidange annuelle)
- Possibilité de dispenser des cours particuliers en dehors du temps de travail (statut d'autoentrepreneur)

COMPÉTENCES

- Connaître et maîtriser les réglementations liées aux différentes pratiques aquatiques
- Connaître les principes de la pédagogie des apprentissages des activités de la natation
- Connaître les méthodes d'observation et d'évaluation
- Savoir réaliser un suivi pédagogique sur un cycle de plusieurs séances
- Connaître les gestes de premiers secours
- Etre pédagogue, diplomate, patient, méthodique, organisé, réactif, disponible, ponctuel, polyvalent
- Avoir le sens du relationnel, savoir travailler en équipe, repérer et réguler les conflits
- Savoir respecter un planning
- Savoir assurer et assumer la responsabilité de groupes de mineurs
- Diplômes requis : BPJEPS AAN - BEESAN - MNS- Formation continue PSE 1

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Moyens matériels : 3h par semaine (le lundi matin en période scolaire) dédiées à la préparation physique, pédagogique et aux réunions de travail. Deux tenues de travail.
- Contraintes éventuelles du poste : travail en soirée et le week-end.
- Présence lors des vacances scolaires : la moitié des vacances scolaires minimum.
- Horaires de travail : 1 607 h effectives sur l'année avec planning tournant
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle
- Carte Restaurant Pluxee (8€/jour dont 50% de participation de la collectivité)
- Participation à la complémentaire santé/mutuelle (labellisation – 15€/mois) et adhésion possible à une garantie prévoyance/maintien de salaire (8€/mois)
- Plan de formation riche et dynamique qui privilégie les « Intra »
- Adhésion PLURELYA qui propose une offre variée : loisirs, action sociale
- Amicale du personnel active

Poste à pourvoir à compter du 16 mars 2026

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville –
100 rue Louis Savoie 95123 ERMONT Cedex ou recrutement@ville-ermont.fr